AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
70,00 F
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 26 - JEUDI 27 AOUT 1981

VITICULTURE

DESSECHEMENT DE LA RAFLE

Nous précisons que les traitements que nous avons recommandés dans notre bulletin n° 24 du 5 août, le premier en début de véraison, le second une dizaine de jours plus tard, doivent être effectués chacun avec la dose/ha de produit indiquée, c'est-à-dire 60 kg de sulfate de magnésie à 16 % ou 20 kg de nitrate de magnésie, dans 500 litres d'eau.

Les pulvérisations abondantes doivent être dirigées vers les grappes et seront plus efficaces si elles sont effectuées en fin de journée ou par temps couvert. Ne pas ajouter d'autre produit de traitement à la bouillie.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de troisième génération est maintenant amorcé et les excellentes conditions météorologiques rencontrées depuis la mi-août ont permis les premiers dépôts de pontes dans les situations précoces. Ces dépôts vont se poursuivre.

En conséquence, dans les secteurs les plus précoces (Libournais, Graves, Barsac et Sauternais, Médoc) ainsi que dans les foyers habituels du Bergeracois et de la vallée de la Garonne (Marmandais, Buzet), une intervention est conseillée dès le lundi 31 août ou le mardi 1er septembre.

Dans les autres vignobles plus tardifs de la Gironde (Bourgeais, Blayais, Nord-Médoc et Entre-Deux-Mers) ainsi que dans les parcelles précédemment attaquées de l'Armagnac, du Tursan, du Jurançonnais, du Vic-Bilh et de Madiran, ce traitement sera à la fin de la première semaine de septembre.

Pulvériser de chaque côté du rang et concentrer la matière active au niveau des grappes.

POURRITURE GRISE

(Botrytis)

Dans les vignobles les plus précoces on pourra profiter de l'intervention contre les vers de la grappe pour effectuer le quatrième et dernier traitement contre la pourriture grise recommandé par la méthode standard" trois semaines avant la vendange.

P432 .../...

Choisir l'une des matières actives suivantes : iprodione* (1,5 kg/ha de Rovral), procymidone (1,5 kg/ha de Sumisclex), vinchlozoline* (1,5 kg/ha de Ronilan).

* Ces deux matières actives peuvent être utilisées jusqu'à 15 jours avant la vendange.

GRANDES CULTURES

COLZA

Désherbage en prélevée du colza (pré et post-semis)

Le désherbage de prélevée doit permettre d'agir préventivement contre certaines graminées, en particulier les repousses de céréales, et contre les dicotylédones. Parmi ces dernières, les crucifères posent de plus en plus de problèmes.

Cette technique plus facile à mettre en oeuvre présente l'avantage de permettre un bon départ du colza (attention cependant aux levées de sanves et ravenelles) tout en autorisant un traitement de rattrapage en post-levée, contre folle-avoine par exemple. En pré-semis, le désherbage peut être réalisé de bonne heure et dans de bonne conditions.

1 - Lutte contre les dicotylédones

Les herbicides de prélevée (en pré-semis ou en post-semis) contrôlent un assez grand nombre de dicotylédones, avec quelques insuffisances sur les ombellifères et, surtout, les gaillets et les crucifères (capselle, sanve, ravenelle, calepine).

Il convient d'adopter certaines mesures culturales contre les crucifères, à commencer par un labour effectué tôt et la préparation d'un lit de semences dans lequel les mauvaises herbes lèveront de façon précoce. Une destruction au paraquat ou au moins leur enfouissement lors de la préparation du "vrai" lit de semences permettra leur élimination.

Une autre technique signalée l'an passé consiste à semer un colza à un écartement suffisant pour autoriser le binage en hiver, un meilleur développement de la culture compensant alors la moins grande densité/ha de plantes.

Certains herbicides de post-levée auront une action plus ou moins satisfaisante sur ces crucifères.

2 - Destruction des repousses de céréales

Ce que l'on cherche, c'est non seulement lutter contre des mauvaises herbes, mais aussi éliminer des plantes qui servent à l'automne de "réservoir" aux pucerons des céréales vecteurs du virus de la "jaunisse nanisante de l'orge".

Le souvenir des dégâts commis en 1979-80 sur orges et blés d'hiver à la suite des infestations à l'automne de 1979 doit inciter à éviter au maximum le développement de ces repousses. Seuls l'Avadex et le Comodor conviendront sans risque de phytotoxicité.

(Voir tableau des herbicides).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT

CEREALES D'HIVER

TRAITEMENT DES SEMENCES

1 - Matières actives fongicides

SEMENCES DE BLE

Matière active (M.A)	Mode d'action	Dose M.A./q en g	Carie	Fontes de semis: Septo.nod. : Fusar.niv.	Fontes de semis: Fusarium roseum	Charbon nu
manèbe et mancozèbe	CONTACT	100	+	+		
mercure	CONTACT	3	++	++		
oxyquinoléate de cuivre	CONTACT	30	++	+		
triacétate de guazatine	CONTACT	80		+		
thiabendazole	SYSTEMIQUE	100	+	+	+	
Associat. : carboxine + oxyquinoléate de Cu		100 + 30	++	+		+

SEMENCES D'ORGE ET D'ESCOURGEON

Matière active (M.A.)	Dose M.A./q en g	Helminthosporium gramineum	Charbon nu	Charbon couvert
carboxine + oxyquinoléate de Cu	100 + 30	+	++	++
méthylthiophanate + pyracarbolide + mercure	100 + 25 + 3	++	++	++

2 - Insecticides et corvifuges

Matière active (M.A.)	Dose M.A./q en g	Taupins	Mouche grise	Corbeaux
anthraquinone	40 à 50			++
endosulfan + lindane	100 + 40	++	++	++
lindane	50	++		
triacétate de guazatine	80			++

++ = efficacité excellente + = efficacité acceptable

Les spécialités commerciales sont nombreuses : il est souhaitable que les semences aient été traitées à l'aide d'une association mixte, en particulier s'assurer de la présence d'un insecticide compte tenu d'une arrière saison très favorable à certains ravageurs (mouche grise, oscinie).

ATTENTION : Tout mélange de grains traités avec des grains destinés à la consommation humaine ou animale est formellement interdit.

Herbicides de prélevée du colza

	Matières actives (M.A.) (spéc. commerciales)	Doses M.A./ha en g. (doses spéc. com.)	Utilisation - action - observations
en pré-semis	diallate (AVADEX)	1 400 (3,5 l)	Incorporation immédiate - Ne pas pulvériser sur sol sec - Actif sur graminées - Sur repousses de céréales et folle-avoine : 3,5 à 4 l/ha.
en pré-semis	napropamide (DEVRINOL)	1 000 (2 kg)	Pulvériser su sol fin, herser dans les 48 h sauf s'il pleut. Actif sur graminées, mais pousser à 2,5 kg (*) sur repousses de céréales, ray-grass et folle avoine. Actif sur capselle, coquelicot, chénopode, mercuriale, mouron des oiseaux, véronique... Moyen sur fumeterre, irrégulier sur gaillet. (*) risque de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant : labourer
en pré-semis	nitralin (PLANAVIN W 50)	1 125 (2,25 l)	Même technique que pour napropamide. Egalement moyen sur ray-grass, folle-avoine et repousses de céréales, mais éviter tout surdosage. Efficace sur de nombreuses dicotylédones annuelles. Action insuffisante sur matricaire et gaillet.
en pré-semis	napropamide + nitralin (FULTON, ZULAN)	700 + 800 (2,5 kg)	Hersage croisé dans les 48 heures. Actif sur graminées, un peu moins sur ray-grass, insuffisant sur repousses de céréales et folle-avoine. Efficace sur de nombreuses dicotylédones, moyen sur gaillet, limité sur crucifères.
en pré-semis	trifluraline (TREFLAN)	1 200 (2,5 l)	Hersage croisé dans les 4 heures. Action sur graminées, sauf sur ray-grass, folle-avoine et repousses de céréales. Efficace sur de nombreuses dicotylédones, moyen sur gaillet et fumeterre. Insuffisant sur crucifères, matricaire et mercuriale.
pré-semis ou post-semis	butam (COMODOR)	2 880 (4 l)	En pré-semis : sans incorporation si sol fin, sinon légère incorporation. Efficace sur graminées, mais pousser à 5 l sur repousses de céréales et folle-avoine. Action sur coquelicot, matricaire, stellaire et véronique. En post-semis : action meilleure sur dicotylédones, mais inefficace sur crucifères alchenille, fumeterre, gaillet, géranium et lamier.
post-semis	dimétachlore (TERIDOX)	1 500 (3 l)	Utiliser avant la levée des adventices. A éviter en sols filtrants ou réduire la dose à 2 l. Action sur graminées sauf folle-avoine et repousses de céréales. Efficace sur de nombreuses dicotylédones (capselle, matricaire...) mais limité sur gaillet, pensée, coquelicot, et mercuriale. Inefficace sur fumeterre, ravenelle et sanve.